



Mission de préfiguration du Pôle International de Compétences en Développement Urbain pour la Méditerranée (PICDUM)

NOTE DE PRÉSENTATION

Février 2006

1. HISTORIQUE ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Maîtriser le développement urbain, un enjeu majeur de l'espace méditerranéen

La population mondiale se concentre de plus en plus dans les villes et ce phénomène est particulièrement marqué dans le bassin méditerranéen, devenu l'une des régions les plus urbanisées de la planète.

Même si les villes sont un fait permanent de l'histoire méditerranéenne, elles sont aujourd'hui confrontées à une explosion démographique sans précédent. Ce phénomène récent et brutal engendre des déséquilibres territoriaux difficiles à compenser dans un contexte économique régional peu favorable.

Accompagner la décentralisation, pour mieux répondre aux enjeux urbains

Pour faire face à ces phénomènes d'explosion urbaine et à leurs conséquences, comme la complexité des problématiques à aborder ou la croissance très rapide des besoins en services publics, les approches locales apparaissent aujourd'hui comme les plus pertinentes.

Il s'agit d'appuyer les efforts de gouvernance des pays concernés en accompagnant les initiatives de décentralisation, notamment en confortant la capacité des autorités locales élues à engager des actions en faveur d'un réel développement urbain impliquant plus largement les citoyens.

Favoriser les initiatives de coopération décentralisée et professionnaliser les échanges

Différents éléments récents témoignent d'une prise de conscience des enjeux réels du développement urbain des villes du sud et de l'est de la Méditerranée, ainsi que du rôle que les villes européennes ou les nombreux réseaux « euro-méditerranéens » dans lesquelles elles sont impliquées, peuvent prendre dans l'architecture de la coopération internationale.

Au delà des initiatives de coopération technique qui contribuent à apporter l'expertise et l'ingénierie en développement et gestion urbaine nécessaires, c'est bien l'échange d'expérience(s) avec d'autres villes, entres d'autres responsables urbains eux-mêmes confrontés aux même questionnements, qui peuvent permettre une réelle professionnalisation des échanges en faveur de l'aide au développement.

Impulser une démarche partenariale

A ce titre, la ville de Marseille s'est impliquée de longue date dans des démarches de coopération décentralisée dans l'espace méditerranéen, tant par le réseau dense de relations bilatérales ou multilatérales qu'elle entretient avec les villes que par le programme de coopération qu'elle a mis en place avec la Banque Mondiale qui comprend l'animation, avec son centre de ressources et d'expertises (KNA-MENA) implanté à Marseille, d'un réseau de villes euroméditerranéennes, « Europe-MENA »

Plus récemment, les collectivités marseillaises (Conseil Régional PACA, Conseil Général des Bouches du Rhône, Ville de Marseille) se sont portées candidates pour accueillir à Marseille la commission interrégionale méditerranéenne de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), dont la création a été confirmée à Pékin début juin 2005, lors de l'assemblée générale de CGLU.

Par ailleurs plusieurs réflexions, initiées dès 1998 puis relancées en 2004, pour la création d'un centre de ressources en ingénierie urbaine à Marseille, ont amené un certain nombre de décisions officielles :

Par lettre du 11 mars 2005, le Maire de Marseille a saisi le Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer d'un projet de création d'un « pôle international de compétences en développement urbain pour la Méditerranée » (PICDUM) ayant vocation à s'ouvrir largement vers l'international, et proposé que la Ville assure le pilotage d'une première étape de préfiguration de ce pôle en s'appuyant sur les Ministères des Affaires Étrangères et des Transports et sur la Banque Mondiale (tout particulièrement son agence à Marseille)

Par lettre du 22 juillet 2005, le Ministre des Transports a répondu favorablement à cette proposition en acceptant d'apporter son appui à la mise en place d'une telle structure de préfiguration du pôle, notamment à travers la mise à la disposition de la ville de Marseille d'un cadre hautement qualifié qui en serait le chef de mission, en évoquant l'intérêt d'en faire un outil international au service des villes méditerranéennes et de leurs réseaux (en particulier CGLU).

De son côté, l'agence de Marseille de la Banque Mondiale (KNA-MENA) s'est engagée à mettre à disposition un cadre supérieur et une assistante, impliqué tous deux à temps partiel sur le programme de travail de la mission.

2. FINALITÉS D'UN PÔLE INTERNATIONAL DE COMPÉTENCES EN DÉVELOPPEMENT URBAIN POUR LA MÉDITERRANÉE

L'objectif de la mise en place de ce Pôle sera à terme de mobiliser et de fédérer, non seulement les partenaires fondateurs que sont la Ville de Marseille, la Banque Mondiale et l'État français, mais surtout divers acteurs, tant français qu'internationaux, comme des réseaux de collectivités territoriales (CGLU, MEDCITES, ARC LATIN...), des réseaux de structures de formations (écoles d'architecture, réseaux méditerranéens d'écoles d'ingénieurs...) ou d'agences d'urbanisme, pour aider au développement urbain des villes méditerranéennes.

Cette aide pourra porter sur trois grands axes :

- partager les informations et les savoir-faire entre l'ensemble des villes et acteurs urbains de Méditerranée,
- aider au montage de projets concrets de développement (infrastructures, équipements publics),
- aider au renforcement des compétences des élus et des cadres des villes et des institutions du sud qui peuvent jouer un rôle dans ce renforcement.

Sa vocation :

Le Pôle pourra être un outil d'appui technique et méthodologique, pour faciliter la réalisation de prestations de montage de projets d'assistance technique ou de formation dans leurs dimensions techniques (analyse des besoins et aide à la caractérisation des projets), administratives et financières (recherche de partenariats et mobilisation de ressources spécifiques). Il devra ainsi favoriser l'intermédiation entre acteurs de la coopération décentralisée.

Le montage de ces actions pourra s'appuyer sur la mise en place progressive d'un centre de ressources, constitué essentiellement d'une banque de données capitalisant expertises et compétences mobilisables, exemples de bonnes pratiques, sources de financement.

Ses bénéficiaires :

Le Pôle ne pourra intervenir que sur demande, soit des collectivités du sud (ou d'institutions de formation locales), soit de collectivités européennes partenaires (par exemple dans un cadre de coopération décentralisée), soit d'institutions internationales d'aide au développement (comme la Banque mondiale, l'AFD, la BEI,...), soit d'États européens ou du sud souhaitant soutenir la coopération décentralisée.

Le PICDUM pourra alors rechercher des ressources de compétences et de financement auprès des collectivités européennes et de leurs réseaux, des États européens ou du Sud, des institutions nationales ou internationales d'aide au développement (en particulier leurs départements formation, comme WBI ou le CEFEB), d'institutions de formation locales ou européennes.

3. CONSTITUTION D'UNE MISSION DE PRÉFIGURATION

Afin de préciser les objectifs et les missions du Pôle, mais aussi les conditions de sa mise en œuvre effective, une mission de préfiguration a été mise en place depuis le 1er janvier 2006. Rattachée au Secrétariat général de la ville de Marseille, elle mobilise un chef de mission mis à disposition par le ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, une assistante de la ville, et dispose de l'appui de personnels de la Banque Mondiale.

Objectifs de la mission de préfiguration

Durant cette phase de préfiguration, la mission s'attachera à :

- Poursuivre le travail de caractérisation des besoins et enjeux d'aide au développement urbain des agglomérations du sud et de l'est de la Méditerranée, en vue de préciser le « cahier des charges » du Pôle et d'établir un premier programme de travail de pour 2006/2007.
- Identifier, au sein d'une base de données à construire, les réseaux d'experts et de formateurs susceptibles d'être mobilisés au sein des différentes institutions, françaises ou internationales, et mettre en place des outils de travail « collaboratifs » accessibles à l'ensemble des partenaires du Pôle.
- Mener de premières expérimentations d'aide au développement urbain en réponse à des demandes à sélectionner judicieusement, priorité étant donnée dans un premier temps à la valorisation et au soutien des actions déjà engagées ou connues.

Il s'agira de vérifier la demande potentielle et la valeur ajoutée possible d'un outil de ce type, ainsi que sa faisabilité économique, et de déterminer son positionnement optimal auprès des réseaux de ville

La mission de préfiguration présentera dans un délai de l'ordre d'un an un bilan des actions qu'elle aura conduites et une évaluation de ses premières expérimentations, en les assortissant de propositions sur les orientations à retenir pour la poursuite de son travail.

Il sera en outre établi pour ce qui concerne la participation de la France, un rapport de saisine du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires pour lui présenter les résultats obtenus par le Pôle et l'interroger sur la suite à donner à cette expérimentation.

Par ailleurs, des saisines du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et de diverses instances internationales (en particulier CGLU) seront sans doute à prévoir.

Dispositifs de suivi et de pilotage

Le contrôle des activités de la mission de préfiguration sera assuré selon le dispositif suivant :

Un comité de pilotage

Un comité de pilotage restreint se réunira chaque mois. Il est constitué de représentants des partenaires fondateurs que sont la Ville de Marseille, le Ministère des Transports et la Banque Mondiale. Il sera sans doute ouvert à un représentant du Ministère des Affaires Étrangères (MAE).

Un comité de suivi

Un comité de suivi de l'activité de la mission se réunira selon un rythme trimestriel. Il sera ouvert à l'ensemble des partenaires désirant s'impliquer dans le projet. Il pourra être utilement coordonné avec le comité consultatif du réseau Europe-MENA. Une première réunion aura lieu en avril 2006.

Un comité d'évaluation

Les travaux de la mission feront l'objet d'une évaluation au sein de la conférence régionale pour la coopération décentralisée, dans la perspective de l'élaboration du rapport qui dressera le bilan de la mission de préfiguration à présenter au CIACT.